



**Bienvenue aux habitants de  
Guécélard, Malicorne sur Sarthe  
et Mézeray !**

La Communauté de communes  
du Val de Sarthe à votre service



# Édito

Au terme de deux mandats de Maire de Voivres lès Le Mans et Président de la Communauté de communes, j'ai pris la décision de ne pas me représenter aux élections municipales de 2014. J'estime que la démocratie locale a périodiquement besoin de respirations, de nouveaux souffles et cela passe par le renouvellement des hommes et des femmes, il faut donc savoir partir au moment opportun.

**Ce furent dix années passionnantes et enrichissantes** au service du territoire, appuyés sur une équipe communautaire dynamique et des personnels compétents, nous avons pu donner une dimension nouvelle à la coopération intercommunale sous ses multiples aspects.

**Dimension sociale :** la Communauté de communes a développé au cours de ces dix dernières années de nombreux services à la population. Pour la petite enfance, le multi-accueil et le réseau d'assistantes maternelles ont été créés, de nombreuses activités sont proposées à la jeunesse et les demandeurs d'emploi sont accompagnés dans le cadre de l'espace emploi.

**Dimension économique :** grâce à une politique volontariste d'accueil de nouvelles entreprises et de diversification du tissu économique local, le territoire est aujourd'hui riche de 400 entreprises et de 4 000 emplois. Ce dynamisme lui permet de résister, mieux qu'ailleurs, à la mauvaise conjoncture actuelle et de lui donner les moyens de sa politique.

**Dimension touristique et culturelle :** la création de l'île MoulinSart, les nombreuses manifestations culturelles proposées par l'école de musique et l'accueil d'artistes donnent au territoire une nouvelle identité et, vous le voyez bien, la culture agit comme un ciment social.

Sur le plan de **l'aménagement du territoire**, la Communauté de communes a mis en place des programmes de logements sociaux dans les différentes Communes. L'attractivité du territoire se traduit par l'évolution constante de sa population, même en période de crise, mais aussi par l'accueil de nouvelles Communes qui ont souhaité nous rejoindre : Guécélard, Malicorne sur Sarthe et Mézeray.

Enfin **la collecte des ordures ménagères et la voirie sont gérées collégialement** au sein de la Communauté de communes, avec des gains et une efficacité reconnus.

Toutes ces politiques demandent à être poursuivies voire amplifiées tandis que de nouveaux défis sont à relever : le déploiement du très haut débit, le manque de médecins, la mutualisation des ressources et des moyens et la poursuite d'une politique économique dynamique, car rien n'est jamais acquis.

Pendant ces dix années de présidence de la Communauté de communes, j'ai proposé, sur chaque sujet, de travailler avec les élus des différentes Communes dans le cadre d'un large consensus, dans un climat de tolérance et de respect des convictions de chacun. J'espère laisser cet état d'esprit en héritage aux élus de 2014, en remerciant tous ceux qui m'ont fait confiance et m'ont accompagné durant « ce sacerdoce républicain ».

**Philippe Girardot**  
Président de La Communauté de communes  
du Val de Sarthe

# SOMMAIRE

<i>ici des ressources pour</i>	<b>S'ÉPANOUIR</b>	<b>3 à 10</b>
	Dossier : Bienvenue aux habitants - la Communauté de communes à votre service	
	De futurs locaux pour les services techniques communautaires	
	Aménagement des rythmes scolaires : la Communauté de communes propose des activités	
	Ça bouge pour le personnel communautaire	
	Elections : en mars 2014, votez pour vos conseillers communaux et communautaires	
<i>ici des ressources pour</i>	<b>GRANDIR</b>	<b>11 à 12</b>
	Découvrez au Valanou la halte-garderie adaptée à votre rythme	
	Ouverture de la Maison d'Assistantes Maternelles « Petit à petons » à Etival lès le Mans	
<i>ici des ressources pour</i>	<b>S'ÉCLATER</b>	<b>12 à 13</b>
	Un été plein d'activités avec l'accueil de loisirs	
	Plus de 200 jeunes ont participé à l'Opération Ticket Sport & Culture	
	Des vacances réussies pour les jeunes du Val de Sarthe	
<i>ici des ressources pour</i>	<b>DÉVELOPPER</b>	<b>14</b>
	Semaine de l'Emploi et de l'Alternance : entreprises et compétences à l'honneur	
<i>ici des ressources pour</i>	<b>SE DÉVELOPPER</b>	<b>15 à 16</b>
	Parc d'Activités des Noës à Spay : au stade de l'avant-projet	
	IDI Pharma inaugure des nouveaux locaux	
	Nouvelles entreprises sur la ZA du Val de l'Aune	
<i>ici des ressources pour</i>	<b>SE LOGER</b>	<b>16 à 17</b>
	Programme de logements locatifs dans l'éco-lotissement de Fercé sur Sarthe	
	Remise des clés aux locataires des logements BEPOS de Sarthe Habitat à Etival lès le Mans	
	Les autres projets en cours soutenus par la Communauté de communes	
<i>ici des ressources</i>	<b>A PRÉSERVER</b>	<b>18 à 19</b>
	Diagnostics d'Assainissement Non Collectif : plus de 1 500 installations contrôlées	
	Découvrez les filières alternatives pour votre assainissement	
	Animations du service Environnement : retour en images	
	Sécurisation du virage à Fillé sur Sarthe	
	Voirie : des nouveautés en ligne	
<i>ici des ressources pour</i>	<b>MUSIQUER</b>	<b>20 à 21</b>
	Opération « Orchestre à l'école »	
	La chorale recrute !	
	Salle de répétition : équipée pour vous	
	« Soundpainting » : 1 200 signes pour jouer ensemble	
<i>ici des ressources pour</i>	<b>DÉCOUVRIR</b>	<b>21</b>
	Saison 2014 sur l'île MoulinSart : des nouveautés au Moulin Cyprien	
<i>ici des ressources pour</i>	<b>CRÉER</b>	<b>22</b>
	Centre d'art de l'île MoulinSart : la culture accessible à tous	
<i>ici des ressources pour</i>	<b>S'ÉPANOUIR</b>	<b>23</b>
	Commune à la Une Chemiré le Gaudin	

# Bienvenue aux habitants de **Guécélard**, **Malicorne sur Sarthe et Mézeray** !

## La Communauté de communes **à votre service**

**Nouveaux habitants de la Communauté de communes du Val de Sarthe, nous vous proposons dans cet article une présentation des services communautaires à votre disposition soit en libre accès à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014, soit sur inscription ou réservation en cours d'année (école de musique, animations enfance/jeunesse, multi-accueil...). N'hésitez pas à utiliser ces services, ils sont là pour vous !**

Naturellement, l'accueil de trois nouvelles Communes au sein de la Communauté de communes demandera progressivement une évolution des services communautaires, les élus du prochain mandat s'attacheront à cette mission.

Pour une information plus détaillée du ou des services qui vous intéressent, pensez à consulter le site internet de la Communauté de communes, [www.val-de-sarthe.fr](http://www.val-de-sarthe.fr), il est régulièrement mis à jour et complété pour des actualités.

### Coordonnées du secrétariat :

Communauté de communes du Val de Sarthe  
27 rue du 11 novembre - BP 26  
72210 La Suze sur Sarthe  
tél : 02 43 83 51 12  
fax : 02 43 83 51 13  
communaute@cc-valdesarthe.fr

### Horaires:

Du lundi au jeudi : 9h -12h et 14h - 18h  
Le vendredi : 9h - 12h et 14h - 17h30

## ENVIRONNEMENT ici des ressources À PRÉSERVER

### ► Collecte et traitement des déchets ménagers :

**La collecte des ordures ménagères se fait avec les sacs estampillés du logo « Val de Sarthe ». Seuls ces sacs poubelles sont ramassés.** Des sacs supplémentaires payants peuvent être retirés à la Communauté de communes **le mercredi après-midi de 14h à 18h.**

### ► Service Public d'Assainissement non collectif (SPANC) :

Le technicien de la Communauté de communes répond aux demandes concernant : la réalisation de travaux sur vos installations d'assainissement individuel ; la réalisation de diagnostic

en cas de vente de votre bien immobilier ; l'assistance dans la résolution de dysfonctionnements de votre dispositif d'assainissement autonome.

### ► Animation et sensibilisation à l'environnement :

L'animatrice interviendra dans les écoles à la demande des enseignants à la rentrée 2014/2015, pour tout projet concernant l'éducation à l'environnement et au développement durable.

L'animatrice assurera également des interventions dans le cadre de l'aménagement des rythmes scolaires et à la demande des Communes à la rentrée scolaire 2014/2015.

### Service Environnement :

Responsable :  
Brian Chesneau  
environnement@cc-valdesarthe.fr  
tél : 02 43 83 51 12  
fax : 02 43 83 51 13

### Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) :

Technicien :  
Samuel Lécureuil  
spanc@cc-valdesarthe.fr  
tél : 02 43 83 51 12  
fax : 02 43 83 51 13

### Pour les habitants de Malicorne sur Sarthe et Mézeray :

► **La collecte sélective des emballages a évolué** depuis le 1<sup>er</sup> janvier : elle s'effectue maintenant en apport volontaire dans des conteneurs spécifiques (comme le verre) et la collecte en porte à porte (sacs bleus et jaunes) est supprimée.

### ► Accès à la déchetterie, située à Roëzé sur Sarthe :

Pour les particuliers, collectivités, commerçants/artisans de moins de 10 salariés et les artisans réalisant

des travaux sur la Communauté de communes.

**La vignette permettant d'accéder à la déchetterie est obligatoire,** les usagers peuvent se la procurer sur présentation d'un justificatif de domicile à la déchetterie ou au siège de la Communauté de communes.

### ► Mode de facturation : passage de la TEOM à la REOM

Jusqu'au 31 décembre 2013, les habitants de Malicorne sur Sarthe et Mézeray s'acquittaient de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

(TEOM), basée sur la valeur locative des logements. Les foyers de ces deux Communes sont maintenant soumis à la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM), calculée sur la composition du foyer (au 1<sup>er</sup> janvier de l'année), déclarée par la mairie ou par l'usager.

### Pour les habitants de Guécélard :

► Aucune modification des pratiques de tri, de collecte des ordures ménagères ou de facturation.

► Accès aux deux déchetteries (Guécélard et Roëzé sur Sarthe).

## LE VALANOU *ici des ressources pour* GRANDIR

### Multi-accueil « Le Valanou » :

Responsable : Sabrina Robert  
multiaccueil@cc-valdesarthe.fr  
tél : 02 43 83 51 14  
fax : 02 43 83 51 13

### Horaires :

Lundi : 7h30-17h30  
Mardi, jeudi et vendredi : 7h30-18h30  
Mercredi : 7h30-12h00

Le Valanou est un lieu d'accueil, d'éveil, de socialisation, un mode de garde pour les jeunes enfants. Votre enfant évolue dans un contexte sécurisant, affectueux, et favorisant son épanouissement sensoriel et

psychomoteur.

Ce lieu a une capacité de 18 places et peut accueillir votre enfant de 2 mois et demi jusqu'à 4 ans :

- En crèche (contrat avec les familles),
  - En halte-garderie,
  - En urgence (urgence médicale, défaillance du mode de garde, entretien d'embauche...).
  - Porteur de handicap avec la mise en place d'un protocole d'accueil individuel.
  - Possibilité d'accueil des enfants de 4 à 6 ans sous certaines conditions.
- Le Valanou propose chaque jour des activités d'éveil, de motricité et respecte les rythmes de votre enfant.

Avec des partenaires locaux, vos enfants participent aux matinées « bébé lecteur », à des séances de jeux à la ludothèque et à l'éveil musical de l'école de musique.

Votre enfant est accueilli par une équipe composée de : deux éducatrices de jeunes enfants, deux auxiliaires de puériculture et deux personnes titulaires du CAP petite enfance.

Le tarif horaire est défini par l'application d'un barème de la Caisse d'Allocations Familiales, tenant compte de la composition et des ressources de la famille.

## ENFANCE *ici des ressources pour* S'ÉCLATER

### Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) pour les 3/11 ans :

L'accueil de loisirs offre aux enfants l'occasion de passer des vacances agréables, hors de la famille, dans un cadre tenant compte de leurs besoins de découverte et de rencontre de nouveaux camarades. En 2013, 190 enfants ont fréquenté ces accueils

de loisirs.

Chaque ALSH propose un projet pédagogique, des activités et des sorties diverses.

Le fonctionnement des ALSH est le suivant :

- Lieux d'accueil : 4 sites différents sur les Communes de Louplande, Parigné le Pôlin, Roëzé sur Sarthe et Spay, ainsi que des mini-camps dans le département de la Sarthe.
- Période d'accueil : 2 semaines fin

août.

- Tarifs : selon le quotient familial.

Le règlement peut se faire avec les passeports loisirs de la CAF, les tickets loisirs de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et les chèques ANCV.

- Horaires : 8h -18h (arrivées et départs échelonnés entre 8h-9h / 17h30-18h)

• **Inscription 2014 : fin mai/début juin au service enfance/jeunesse.**

### Service Enfance - Jeunesse :

Responsable :  
Fabienne Martineau  
animationjeunesse@cc-valdesarthe.fr  
tél : 02 43 83 52 12  
fax : 02 43 83 51 13

## JEUNESSE *ici des ressources pour* S'ÉCLATER

### ► Opération Ticket Sport et Culture (OTSC) pour les 11/17 ans :

- Une offre d'animations (sportives, culturelle et de loisirs) permettant la découverte d'activités par l'initiation tout en se divertissant. L'OTSC a lieu sur chaque période de vacances (sauf Noël et juillet).
- Un accès facile aux activités grâce à une politique de coûts faibles et la mise en place d'un service transport.
- Un accès aux équipements sportifs, socio-éducatifs et culturels du territoire.
- Une équipe d'animation sur chaque période de vacances et l'intervention de moniteurs brevetés d'État pour les animations spécifiques.
- La participation des associations locales.
- Exemple d'animations : Disc-golf,

aquarelle, cuisine, tournoi de foot, cinéma, danse, création de bijoux,....

- Les tarifs : selon le quotient familial, l'organisation ou non d'un transport, l'organisation de sorties.
- Les horaires : de 14h à 16h30 (plus un temps de transport avant et après l'activité) / Possibilité d'activité à la journée selon la période, le lieu et l'activité.

• **Inscriptions 2014 : avant chaque vacances au service enfance / jeunesse.** En 2013, 204 jeunes ont pratiqué l'OTSC.

### ► Séjours Vacances (camps pré ado et adolescents) pour les 11/17 ans :

- C'est vivre au sein d'un groupe avec le respect des personnalités, de l'environnement, du matériel, des consignes données lors des activités, des règles de vie du séjour élaborées par le groupe.

• C'est participer à la vie du séjour, partager des temps de vie, permettre à chacun de s'investir dans la vie du séjour, dans son organisation, dans sa gestion...

- Les tarifs : Selon le quotient familial.

Le règlement peut se faire avec les passeports loisirs de la CAF, les tickets loisirs de la MSA, les bons colonies/camps de la CAF ou de la MSA et les chèques ANCV.

Les séjours proposés sont habilités Jeunesse et Sports.

- **Inscription 2014 : en juin au service enfance/jeunesse.**

Pour exemple : 4 séjours au mois d'août en 2013 avec la participation de 70 jeunes :

Canoë kayak et multisports (escalade, tir à l'arc, pêche,...) à Maisdon sur Sèvre (44) / Equitation – Découverte de la Touraine (visite de château, parc aventure,...) à Azay le Rideau (37).

## RAM *ici des ressources pour* GRANDIR

Le RAM (Relais Assistantes Maternelles Parents Enfants) propose aux familles et aux assistantes maternelles :

► Une permanence administrative pour :

• Le recensement des offres et des demandes d'accueil.

• Une aide à la rédaction de documents : contrat de travail, bulletin de salaire, déclaration PAJEMPLOI...

Vous pouvez vous y procurer le contrat de travail et le contrat d'accueil entre parents et assistantes maternelles.

• Une mise en relation avec les partenaires : assistante sociale, puéricultrice, médecin... L'accompagnement des parents et assistantes maternelles dans la mise en place de l'accueil ou dans une médiation.

• Des informations sur les aides existantes (prestations CAF, MSA, etc).

• Une documentation actualisée.

• Des espaces de rencontres / jeux pour les enfants accompagnés de leur assistante maternelle. Une animatrice accueille, gratuitement, les assistantes maternelles ayant en garde un enfant de 2 mois et demi à 4 ans pendant les périodes scolaires.

Ces rencontres se déroulent régulièrement sur cinq Communes du territoire :

• Etival lès le Mans et Fillé sur Sarthe, tous les mardis matins.

• La Suze sur Sarthe et Chemiré le Gaudin, un vendredi sur deux, le matin,

• Souigné Flacé, tous les jeudis matins.

Sur les autres Communes un accueil

occasionnel est réalisé (selon planning et demandes de la part des assistantes maternelles).

L'équipe du RAM est composée de trois animatrices, professionnelles de la petite enfance et du secteur social.

### RAM (Relais Assistantes Maternelles Parents Enfants) :

Responsable : Sylvie Kuhn

ram@cc-valdesarthe.fr

tél : 02 43 83 52 41

fax : 02 43 83 51 13

### Horaires :

Tous les jeudis, de 9h à 12h et de 16h à 19h sur rendez-vous.

Tous les vendredis de 15h à 18h sur rendez-vous.

Permanence téléphonique le mardi après-midi de 14h à 18h.



## EMPLOI *ici des ressources pour* DÉVELOPPER

**Accueil et accompagnement des demandeurs d'emploi, des entreprises et des salariés du territoire :**

• Les demandeurs d'emploi bénéficient d'un accompagnement en libre accès ou individuel, afin de franchir les étapes vers l'emploi.

• Les entreprises sont accompagnées dans leur recrutement et conseillées sur les aides dont elles peuvent bénéficier.

• Les salariés sont soutenus dans leur carrière professionnelle pour se reconverter ou évoluer.

Plusieurs actions sont menées sur

l'année avec différents partenaires : modules de recherches d'emploi, ateliers, cafés-métiers, action « repartir vers l'emploi »...

Permanences de la Mission Locale de l'Agglomération Mancelle et de l'ADESS-EMPLOI (Association Intermédiaire pour l'emploi).

L'espace emploi a accueilli en 2012 :

• 396 personnes en recherche d'emploi.

• 1 587 passages soit en moyenne 6 personnes par jour.

### Service Emploi :

Responsable :

Marie-Françoise Daveau

emploi.social@cc-valdesarthe.fr

tél : 02 43 77 20 60

fax : 02 43 83 51 13

### Horaires:

Ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00

sur rendez-vous en dehors de ces horaires

## RESTOS DU COEUR *ici des ressources pour* PARTAGER

La Communauté de communes, pour une durée de 3 ans, verse à l'association **les Restos du cœur** une subvention pour le fonctionnement de son antenne de proximité implantée à La Suze sur Sarthe.

• **Campagne alimentaire hiver 2013/2014 : du mercredi 27 novembre 2013 jusqu'à fin mars 2014.**

• **Jours de distribution : les mercredis et samedis matin de 9h00 à 11h45.**

### Restos du cœur :

Centre de La Suze sur Sarthe

Rue Maurice Loutreuil

72210 La Suze sur Sarthe

tél : 02 43 20 42 60

ad72.lasuze@restosducoeur.org

## TOURISME *ici des ressources pour* DÉCOUVRIR

• **L'île MoulinSart** à Fillé sur Sarthe est un site touristique et culturel. Il figure parmi les sites les plus fréquentés du département avec plus de 35 000 visiteurs à l'année.

### Service Tourisme - Culture :

Responsable :  
Christelle Martin  
tourisme@cc-valdesarthe.fr  
tél : 02 43 83 51 12  
fax : 02 43 83 51 13

### Île MoulinSart :

Chargée des publics et de la communication :  
Emilie Brault  
moulins.art@cc-valdesarthe.fr  
tél : 02 43 57 05 10  
www.ile-moulinsart.fr

Une palette d'activités à découvrir :

• **Guinguette et Cabaret Estival** : La table du Cabaret Estival accueille les visiteurs de mai à octobre. A quelques pas du restaurant, la Guinguette de l'île MoulinSart abrite une piste de danse.

• **Moulin Cyprien** : Existant depuis le XV<sup>e</sup> siècle, il est l'un des derniers moulins à fabriquer de la farine de manière traditionnelle. Equipé d'une génératrice, le moulin produit également de l'électricité.

• **Activités nautiques** : l'espace nautique propose des locations d'embarcations (canoës, stand up paddle, barques électriques). Un parcours de pêche embarqué est aménagé à partir de l'île MoulinSart.



• **Programmation de spectacles vivants et de manifestations** : de mars à octobre, l'île MoulinSart est animée : Gros Plan(t) sur le potager, After Puls'Art, Marché gourmand et artisanal, soirées guinguette, cuisson au four, animations nature... Découvrez notamment « L'île en été », des spectacles d'arts de la rue proposés chaque dimanche en juillet et en août.

## CULTURE *ici des ressources pour* CRÉER

### Centre d'art :

Médiatrice culturelle :  
Anne-Pauline Girard  
centre.art@cc-valdesarthe.fr  
tél : 02 43 57 05 10  
http://moulins-art.hautetfort.com/

### Horaires d'ouverture :

Avril - Mai - Septembre - Octobre  
du mercredi au dimanche  
de 14h à 18h

Juin - Juillet - Août

du mercredi au vendredi de 14h à 18h  
samedi et dimanche de 10h à 13h et  
de 14h à 18h

### Ecole de musique :

Responsable : Régis André  
ecoledemusique@cc-valdesarthe.fr  
tél : 02 43 83 51 12  
fax : 02 43 83 51 13

**Le Centre d'art** est un lieu de création et de diffusion de l'art contemporain.

Ses actions :

- Accueil des artistes en résidence.
- Expositions (6 par an en moyenne)
- Cycle d'apéro-conférences sur l'art contemporain dans des lieux culturels du Val de Sarthe.
- « After Puls'Art » en juin, manifestation

autour de la création contemporaine en direct, liée avec l'événement « Puls'Art » au Mans.

• Ateliers artistiques :  
Actions de médiation culturelle auprès des enfants sur site et dans les écoles. En 2012, plus de 600 enfants ont été accueillis.

**L'École de musique** propose un cursus classique et un cursus en musiques actuelles autour :

- d'une formation musicale adaptée,
- de l'apprentissage d'un instrument,
- de la pratique musicale dans divers ensembles.

Un parcours d'éveil musical est également proposé pour les 2-6 ans.

Des interventions en milieu scolaire sont délivrées : Orchestre à l'école à Saint Jean du Bois, sensibilisation à la

musique sous toutes ses formes sur la base d'un projet d'école.

L'école de musique met à disposition une salle de répétition équipée pour les musiques actuelles.

**Inscription possible pour les habitants de Guécélard, Malicorne sur Sarthe et Mézeray à partir de la rentrée scolaire 2014/2015 (préinscriptions en juin 2014).**



## ÉCONOMIE *ici des ressources pour* SE DÉVELOPPER

Porteurs de projets, entrepreneurs, que vous soyez en phase de création d'activité ou de développement de votre entreprise, le service Economie soutient votre projet :

- Mise à disposition de locaux à tarif préférentiel en pépinière d'entreprise : accueil possible d'une ou deux entreprises nouvellement créées pendant une durée de 23 mois maximum.
- Immobilier d'entreprise : quatre bâtiments d'accueil proposés sur la ZA du Val de l'Aune à Roëzé sur Sarthe.
- Conseils et orientation vers un réseau des partenaires spécialisés

dans l'accompagnement à la création d'entreprise, ou à l'attribution de prêt d'honneur.

- Proposition d'implantation sur les Parcs d'activités intercommunaux :
  - la ZA Les Clottées et la ZA Actival à Voivres lès le Mans (entreprises industrielles ou logistiques).
  - La ZA du Val de l'Aune à Roëzé sur Sarthe (PME, artisans ou sociétés de services).
  - Un nouveau Parc d'activités est en cours d'aménagement sur la Commune de Spay.
- Proposition de locaux (ateliers relais) à la vente ou à la location.
- Recherche d'aides financières

pour vos projets de développement.

- Appui à la gestion des ressources humaines et au recrutement par l'intermédiaire du service emploi de la Communauté de communes.
- Mise en réseau avec les entreprises locales via le Club des Entreprises du Val de Sarthe.

### Service Economie :

Responsable :

Sylvestre Baptista

[economie@cc-valdesarthe.fr](mailto:economie@cc-valdesarthe.fr)

tél : 02 43 83 51 12

fax : 02 43 83 51 13

## HABITAT *ici des ressources pour* SE LOGER

La Communauté de communes assure :

► **L'acquisition foncière** sur l'ensemble de ses Communes membres et/ou la viabilisation de terrains pour la création de **logements locatifs sociaux**, ou pour de l'accession à la propriété sociale.

Ces opérations sont mises en place grâce à des partenariats avec des bailleurs sociaux (Sarthe Habitat, la Mancelle d'Habitation, le Foyer Manceau,...).

Les projets développés sont les suivants :

- Etival lès le Mans, création de

6 logements locatifs à proximité de la place de l'église (Sarthe Habitat / opération terminée) et de 10 logements BEPOS (bâtiments à énergie positive) (Sarthe Habitat / opération terminée).

- Fillé sur Sarthe, création de 9 logements locatifs (Sarthe Habitat / opération terminée).
- Opérations en cours à Roëzé sur Sarthe, Voivres lès le Mans, La Suze sur Sarthe, Louplande et Fercé sur Sarthe (voir article « en bref » page 17).

### Service Habitat :

Responsable :

Sylvestre Baptista

[economie@cc-valdesarthe.fr](mailto:economie@cc-valdesarthe.fr)

tél : 02 43 83 51 12

fax : 02 43 83 51 13

### ► La Bourse du logement

Mise en place pour faciliter l'accueil des nouveaux arrivants sur le territoire communautaire, la bourse du logement permet de mettre en relation les demandes et les offres de logement privées.

- Si vous êtes à la recherche d'un logement vous pouvez, sur le site internet, télécharger la liste mensuelle

des offres de logement / télécharger l'imprimé de demande de logement et le transmettre à la Communauté de communes

- Si vous disposez d'un logement vous pouvez, sur le site internet, télécharger l'imprimé d'offre de logement et le transmettre à la Communauté de communes.

### Bourse du logement :

Accueil de la Communauté de communes

[communaute@cc-valdesarthe.fr](mailto:communaute@cc-valdesarthe.fr)

tél : 02 43 83 51 12

fax : 02 43 83 51 13

## AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE *ici des ressources pour* ACCUEILLIR

La Communauté de communes dispose d'une aire d'accueil des gens du voyage sur la Commune de Roëzé sur Sarthe.

Cette aire d'accueil est gérée par le Syndicat mixte de la région manceau pour le stationnement des Gens du Voyage (SMGV) :

- Nombre d'emplacements : 13 (2 places par emplacement).
- Tarifs applicables : 1,65 € par

nuit / 0,165 € le Kwa d'électricité / 2,14 € le m<sup>3</sup> d'eau.

Le SMGV gère également 11 autres aires de stationnement des gens du voyage (soit 101 emplacements) sur la Communauté urbaine Le Mans Métropole et 8 Communautés de communes autour du Mans.

### SMGV :

24 rue François Monnier

72100 Le Mans

Responsable : Etienne Plessis

[smgv-lemans@orange.fr](mailto:smgv-lemans@orange.fr)

tél : 02.43.84.13.60

fax : 02.43.86.64.91

[www.smgv-lemans.fr](http://www.smgv-lemans.fr)

## VOIRIE ici des ressources À PRÉSERVER

### Service Voirie :

Responsable :

Nicolas Deschenet

voiriecdc@cc-valdesarthe.fr

tél : 02 43 83 51 12

fax : 02 43 83 51 13

**Le service Voirie assure l'entretien et l'aménagement de la voirie communautaire**, comprenant les voies communales et les chemins ruraux hors agglomération ainsi que les chemins de randonnée inscrits dans le « schéma des itinéraires de randonnée ».

► **Travaux** de chaussée, entretien de la végétation, veille au maintien

de l'écoulement des eaux pluviales (curage des fossés, débermage des accotements), balayage de voirie, entretien des dépendances et ouvrages d'arts (signalisations, ponts, glissières, borne incendie,...).

► **Gestion de l'occupation du domaine public** sur le territoire de la Communauté de communes : arrêtés et permissions de voirie, alignement (arrêtés, certificats...), DP, DICT (Déclaration Préalable, Déclaration d'Intention de Commencer les Travaux).

► La Communauté assure également une **assistance technique** à ses Communes membres pour les travaux

de voirie en agglomération.

L'arrivée des nouvelles Communes entraîne un enrichissement du patrimoine voirie de la Communauté de communes :

• Guécélard : 11,9 km de voirie communale et 15,15 km de chemins ruraux,

• Malicorne sur Sarthe : 16,85 km de voirie communale et 5,5 km de chemins ruraux,

• Mézeray : 50,230 km de voirie communale et 26,477 km de chemins ruraux,

Soit au total 340 km de voirie communale et 99 km de chemins ruraux gérés par la Communauté de communes depuis le 1<sup>er</sup> janvier.



## COMMUNICATION ici des ressources pour S'ÉPANOUIR

### Service Communication :

Responsable :

Edith Lemièrre

communication@cc-valdesarthe.fr

tél : 02 43 83 51 12

fax : 02 43 83 51 13

Réalisation de 2 bulletins d'informations communautaires par an.

Organisation de la cérémonie des vœux communautaires en janvier.

Réalisation des différents supports de communication pour les services : plaquettes, affiches...

Mise à jour du site Internet.

Organisation des conférences de presse, rédaction des communiqués sur les sujets d'actualité (ex : Semaine de l'Emploi).

Reportages photographiques sur les événements communautaires.

## ACTU

### De futurs locaux pour **les services techniques communautaires**

Cet été, la Communauté de communes a acquis les anciens locaux du supermarché implantés ZA de la Bodinière à Roëzé sur Sarthe. Ce local de 1 800 m<sup>2</sup>, bien situé en bordure de la RD 23 à l'entrée de l'agglomération de La Suze sur Sarthe - Roëzé sur Sarthe est une opportunité pour installer les futurs services techniques communautaires (voirie, environnement...).

Le cabinet d'architecture Bleu d'Archi (Le Mans) étudie actuellement l'aménagement de cet espace en deux phases. Si le planning est respecté, les travaux devraient débuter en avril prochain pour un aménagement en août 2014. Ainsi, les locaux modulaires situés à l'Espace communautaire de La Suze sur Sarthe seront supprimés et les activités qui s'y déroulent seront transférées dans les nouveaux services techniques.

La Communauté de communes, a également fait l'acquisition d'une propriété rue du 11 novembre à La Suze sur Sarthe, à proximité de son siège social dans la perspective de la création d'un établissement artistique (écoles de musique et de danse...). Cette parcelle dotée d'un terrain permettra d'une part, de réaliser des parkings supplémentaires et d'autre part, de faciliter la circulation des véhicules sur l'ensemble du site communautaire.

Une petite maison d'habitation incluse sur cette propriété n'a pas encore trouvé sa destination ; les élus communautaires du prochain mandat seront chargés d'y réfléchir.

# Aménagement des rythmes scolaires : la Communauté de communes propose des activités

Depuis la rentrée scolaires 2013/2014, six Communes du territoire ont opté pour l'aménagement des rythmes scolaires : Etival lès le Mans, Fillé sur Sarthe, Louplande, Saint Jean du Bois, Spay et La Suze sur Sarthe. Pour cinq d'entre elles, la Communauté de communes propose des activités extra scolaires, soit dans le domaine de l'éducation à l'environnement, soit dans le domaine de l'éveil musical avec une animation percussions. La Commune de Spay a par exemple basé son projet éducatif sur la solidarité à travers la création

d'un spectacle théâtral portant sur la découverte du Burkina Faso. Les enfants percevront ce pays africain par sa musique, les modes de vie des habitants, l'alimentation, ... Les enfants et Anne Marie Cormier (animatrice environnement) s'attachent à imaginer et mettre en place les décors de la pièce de théâtre à base de matériaux recyclés (emballages, cartons, tissus,...). Quant à Stéphane Corsaletti (enseignant percussions à l'école de musique) il œuvrera sur l'initiation musicale aux rythmes à l'aide de percussions.



ci-dessus : les enfants de Spay et Anne-Marie Cormier en atelier décor.  
© photo : Mairie de Spay

## Ça bouge pour le personnel communautaire

**Anne-Marie Cormier** quitte la déchetterie pour d'autres fonctions



Beaucoup d'entre vous fréquentent la déchetterie de Roëzé sur Sarthe et connaissent Anne-Marie Cormier, responsable de ce site depuis sa création en

1999. Désormais, elle assure de nouvelles fonctions et développe des missions déjà existantes au sein du service Environnement :

- Education à l'environnement sur temps et hors temps scolaire,
- Gestion et coordination des déchetteries communautaires de Guécélard (depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014) et Roëzé sur Sarthe,
- Arrivée des trois nouvelles Communes (Guécélard, Malicorne sur Sarthe, Mézeray), pour les informations sur la collecte sélective et la collecte des ordures ménagères, la distribution des sacs poubelles lors des permanences, le suivi sur le terrain de la collecte des ordures ménagères...

Bienvenue à...

**Brian Chesneau**



Venu tout droit d'Indre et Loire, où il avait en charge le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) de la Communauté de communes du Castelrenaudais, Brian Chesneau est arrivé le 10 juin 2013 comme nouveau responsable du Service Environnement. Ses missions sont de gérer et coordonner l'ensemble des activités du service, qui comprend déchets ménagers, déchetteries intercommunales et SPANC.

**Olivier Grousseau**



Diplômé du conservatoire du Mans, Olivier Grousseau a rejoint l'école de musique du Val de Sarthe pour enseigner la guitare classique. Cet enseignant polyvalent s'intéresse également à la guitare électrique et à la musique assistée par ordinateur.

**Marion Paillissé**

Musicienne intervenante en milieu scolaire, Marion Paillissé arrive d'Indre et Loire et intègre l'école de musique avec sa pédagogie adaptée à un enseignement ludique de la formation musicale. Elle est également flûtiste et passionnée par la direction de chœur.



Merci à...

**Marie-Thérèse Gauthier**

Marie-Thérèse Gauthier a fait valoir ses droits à la retraite le 1<sup>er</sup> août 2013, après 42 ans d'une carrière riche et diversifiée. Assistante pleine de ressources, elle a travaillé 25 ans dans l'agroalimentaire, est passée par la métallurgie et a été embauchée par l'ADESS (association d'insertion) en 2007. Elle a rejoint la Communauté en 2011, pour assurer l'accueil, le secrétariat et la comptabilité. Jeune retraitée, Marie-Thérèse est toujours aussi active ! Le Club de Voile de la Flèche compte sur elle comme bénévole, membre du comité directeur et assurant la comptabilité. Nous lui souhaitons une excellente retraite !



# Elections : en mars 2014, votez pour **vos conseillers communaux et communautaires**

**Les prochaines élections municipales et communautaires auront lieu les 23 et 30 mars 2014, avec de nombreux changements pour vous électeurs.**

Pour la première fois, les conseillers municipaux et les conseillers communautaires dans les Communes de 1 000 habitants et plus seront élus au suffrage universel en même temps, sur le même bulletin de vote et pour la même durée de mandat (six ans).

Voici un résumé des principales étapes du vote :

	<i>Elections municipales</i>		<i>Elections communautaires</i>	
	Communes de moins de 1 000 habitants	Communes de 1 000 habitants et plus	Communes de moins de 1 000 habitants	Communes de 1 000 habitants et plus
<b>Liste</b>	<b>Possibilité de présenter des listes complètes, incomplètes ou ouvertes</b> (plus de noms que de sièges à pourvoir). Le panachage est possible.	<b>Les listes présentées sont complètes et bloquées.</b> Elles comprennent autant de noms de candidats que de sièges à pourvoir. <b>Attention : tout bulletin modifiant la liste (rature, ajout) sera considéré comme nul.</b>	<b>Pas de liste</b> Les conseillers sont désignés par le conseil municipal dans l'ordre du tableau : le Maire, les Adjoints.	<b>Les listes présentées sont complètes et bloquées.</b> Elles comprennent autant de noms de candidats que de sièges à pourvoir. <b>Attention : tout bulletin modifiant la liste (rature, ajout) sera considéré comme nul.</b>
<b>Parité</b>	Recommandée	Obligatoire		Obligatoire
<b>Bulletin de vote</b>	Une liste par bulletin	<b>Comporte deux listes :</b> - À gauche, la liste des candidats aux élections municipales. - À droite, la liste des candidats aux élections communautaires.	Pas de bulletin	<b>Comporte deux listes :</b> - À gauche, la liste des candidats aux élections municipales. - À droite, la liste des candidats aux élections communautaires.
<b>Election au 1<sup>er</sup> tour de scrutin</b>	Les candidats doivent obtenir la majorité absolue des suffrages exprimés (50 % des voix plus 1)	La liste doit obtenir la majorité absolue des suffrages exprimés. La liste arrivée en tête obtient la moitié des sièges. Les autres sièges sont répartis entre toutes les listes ayant au moins 5 % des suffrages.		La liste doit obtenir la majorité absolue des suffrages exprimés. La liste arrivée en tête obtient la moitié des sièges. Les autres sièges sont répartis entre toutes les listes ayant au moins 5 % des suffrages.
<b>Election au 2<sup>nd</sup> tour de scrutin</b>	Les candidats doivent obtenir la majorité relative des suffrages. Les candidats élus seront ceux qui auront obtenu le plus grand nombre de voix.	Seules les listes ayant obtenu 10 % des suffrages exprimés peuvent se présenter au 2 <sup>nd</sup> tour. La liste doit obtenir la majorité relative des suffrages. La liste arrivée en tête obtient la moitié des sièges. Les autres sièges sont répartis entre toutes les listes ayant au moins 5 % de suffrages.		Seules les listes ayant obtenu 10 % des suffrages exprimés peuvent se présenter au 2 <sup>nd</sup> tour. La liste doit obtenir la majorité relative des suffrages quel que soit le nombre de votants. La liste arrivée en tête obtient la moitié des sièges. Les autres sièges sont répartis entre toutes les listes ayant au moins 5 % de suffrages.
<b>Les conseillers</b>	Pas de changement au conseil municipal sauf si votre Commune change de strate démographique.	Pas de changement au conseil municipal sauf si votre Commune change de strate démographique.	<b>Moins de conseillers à la Communauté de communes : actuellement, 44 conseillers (sur 12 Communes). Après les élections de 2014, ils seront 36 (sur 15 Communes).</b>	
<b>Election du Maire / du Président</b>	Le Maire, les Adjoints sont élus à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutin aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, élection à la majorité relative.	Le Maire est élu à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutin aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, élection à la majorité relative. Les Adjoints sont élus <b>par scrutin de liste bloquée et paritaire à la majorité absolue.</b> Si après deux tours de scrutin aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, élection à la majorité relative.	Le Président, les Vice-présidents sont élus à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, élection à la majorité relative.	

# Découvrez au « Valanou » la halte-garderie adaptée à votre rythme

Créé en 2004, le multi accueil le Valanou à la Suze sur Sarthe est une structure d'accueil pour les enfants âgés de 2 mois et demi à 4 ans<sup>1</sup>. Cet établissement dispose de 10 places d'accueil de type halte-garderie ouvert à tous pour les besoins de garde occasionnels.



Vous ne travaillez pas, ou à temps partiel, et vous avez besoin de confier votre enfant afin de vous rendre à un rendez-vous, de pratiquer une activité, de faire des courses ou de vous reposer ? L'accueil occasionnel peut répondre à vos besoins de garde : pour quelques heures ou pour la journée, pour offrir à votre enfant des temps de partage et de jeux avec d'autres enfants, ou encore pour répondre aux besoins spécifiques de votre enfant.

**Votre enfant peut être accueilli : à l'heure, en journée complète ou en demi-journée.**

<sup>1</sup> Possibilité d'accueil d'enfants de 4 à 6 ans sous certaines conditions

Une équipe pluridisciplinaire et qualifiée accueille votre ou vos enfants dans des locaux sécurisés.

## Comment inscrire votre enfant ?

Lors de l'inscription d'un enfant, un dossier administratif et médical est constitué. Lors de son admission la famille se verra établir une fiche tarifaire déterminant le coût horaire d'accueil calculé en fonction des revenus. Après avoir constitué le dossier de l'enfant, **l'accueil se fait sur réservation, après une période d'adaptation, avec un maximum de 3 créneaux horaires par semaine.**

L'accueil d'un enfant qui présente des difficultés, un handicap ou qui est atteint d'une maladie chronique est possible. Il fait l'objet d'un protocole d'accueil individualisé plus spécifique.

Les réservations sont prises à partir du 1<sup>er</sup> de chaque mois pour le mois suivant.

## Une adaptation en douceur...

L'équipe vous recommande de rester avec votre enfant pour ses premiers contacts avec le lieu de vie. Votre présence l'encouragera à aller vers les jeux et à prendre progressivement contact avec le reste du groupe et les professionnelles accompagnantes.

## EN PRATIQUE

### La liste des documents à fournir et le dossier d'inscription

sont téléchargeables sur le site internet de la Communauté de communes : **www.val-de-sarthe.fr** (onglet Service aux habitants / Petite enfance / Multi-accueil le Valanou).

**Tarifs :** le tarif est fixé en fonction des revenus du foyer et du nombre d'enfants à charge.

### Contact :

« Le Valanou »  
Communauté de communes du Val de Sarthe  
27 rue du 11 novembre - BP 26  
72210 La Suze sur Sarthe  
02 43 83 51 14  
multiaccueil@cc-valdesarthe.fr

### Horaires d'ouverture

Lundi de 7h30 à 17h30  
Mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 18h30  
Mercredi de 7h30 à 12h

### Période de fermeture

3 semaines au mois d'août, 1 semaine entre Noël et le jour de l'an.

Nombre d'enfants mineurs à charge au foyer :	1	2	3	4 à 7	8 et plus
Tarif horaire par enfant accueilli (% des revenus mensuels)	0,06 %	0,05 %	0,04 %	0,03 %	0,02 %

Exemple : Couple ayant 2 500 € de revenus mensuels et 2 enfants mineurs à charge : 2 500 € x 0,05 % : la participation financière de cette famille sera de 1,25 € par heure de garde.

Pour les familles ayant à charge un enfant porteur de handicap et bénéficiaire de l'Allocation Enfant Handicapé (AEH), le tarif immédiatement inférieur sera appliqué.



## Ouverture de la **Maison d'Assistantes Maternelles « Petit à petons »** à Etival lès le Mans

Le 2 septembre 2013, la Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) a ouvert ses portes. Ainsi, 12 enfants sont accueillis par Laurence Sauvage, Cécile Trégouët et Véronique Le Goff dans un espace convivial et coloré au rez-de-chaussée d'une maison d'habitation.

Les trois professionnelles de la petite enfance ont décidé de fonder leur association « Petit à petons » afin de proposer ce type d'accueil à la fois familial et collectif sur des horaires élargis. « Le travail d'équipe permet ainsi de partager, d'échanger et de faire évoluer notre pratique professionnelle et de sortir de l'isolement de l'exercice du métier au sein de son propre domicile ». Cette « mini collectivité » est également un espace de socialisation pour l'enfant, où petits et grands se côtoient, l'objectif étant d'aider l'enfant à trouver sa place au sein d'un groupe en l'accompagnant dans son développement.

Les modalités d'accueil sont les mêmes que chez l'assistante maternelle qui exerce à domicile !



Les possibilités d'accueil sont en fonction des places disponibles pour chacune d'entre elles, au regard de l'agrément octroyé par le service de Protection Maternelle et Infantile du Conseil général. Un contrat de travail écrit doit être établi entre les parents et l'assistante maternelle, fixant les modalités de l'accueil (horaires, tarif horaire, indemnités, congés...) ainsi qu'une autorisation de délégation de l'accueil aux autres collègues de la MAM.

Un règlement de fonctionnement est transmis à chaque famille en annexe du contrat.

### **Contact :**

« **Petit à petons** »

2 Cours Patrick Depailler - 72700 Etival lès le Mans  
**09.73.61.07.19 - [petitsapetons@free.fr](mailto:petitsapetons@free.fr)**

## ZOOM

### Un été plein d'activités avec **l'accueil de loisirs**



*Ci-dessus : mini camp ALSH - Tennie*

Pour la deuxième année, la Communauté de communes a organisé un accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) pendant les deux dernières semaines d'août. Les Communes de Louplande, Roëzé sur Sarthe, Spay et Parigné le Pôlin (avec un encadrement assuré respectivement par Rozen Dugas, Rachel Besland, Jonathan Yvon et Rachel Flandrin) ont ainsi accueilli 190 enfants âgés de 3 à 11 ans. Les jeunes ont partagé des activités et des sorties communes. Ils ont construit un four et des cabanes, cuisiné et partagé des jeux d'eau à la ferme pédagogique de Savigné l'Évêque. Les plus grands ont également profité d'une journée à Tépacap, tandis que les moins de 6 ans découvraient Papéa, ou partageaient une journée au centre équestre à Louplande et une journée aux Atlantides et au bois de Changé.

Les enfants ont eu l'opportunité de partir camper sur ces deux semaines : à Conlie pour découvrir de grands jeux et à Tennie pour s'initier à des activités et jeux sportifs.

**À noter pour 2014 : ouverture du 18/08 au 29/08 (selon la date de rentrée scolaire).**

**Restez informés de toutes les activités proposées aux jeunes du Val de Sarthe !**  
**par e-mail : [animationjeunesse@cc-valdesarthe.fr](mailto:animationjeunesse@cc-valdesarthe.fr)**  
**par téléphone : 02 43 83 51 12 - sur Internet : [www.val-de-sarthe.fr](http://www.val-de-sarthe.fr)**

# Plus de 200 jeunes ont participé à l'Opération Ticket Sport & Culture

L'Opération Ticket Sport & Culture (OTSC) est un dispositif proposant aux jeunes à partir de 11 ans de participer à des activités sportives, culturelles, de loisirs créatifs, sur les vacances d'Hiver, de Printemps, de Juillet et d'automne. Les activités sont programmées l'après-midi et un service transport permet aux adolescents d'accéder facilement aux activités. Pour 2013, ce sont plus de 200 jeunes différents qui sont venus partager des activités telles que la zumba, le billard, le tennis de table, le football, le basket avec le Club de Roëzé sur Sarthe, des ateliers bijoux, d'arts Plastiques avec l'intervention de l'artiste Willy Bihoreau, de théâtre, de cirque, de cuisine, d'art floral... Outre les sorties à la patinoire, au cinéma, au bowling, aux At-

lantides sur Le Mans, en juillet les jeunes ont eu la possibilité de visiter le parc oriental de Maulévrier et de passer une journée exceptionnelle au Puy du Fou. Les adolescents ont également participé au Festi'Val de Sarthe #5, parmi les 355 enfants âgés de 3 à 17 ans et issus des 8 accueils de loisirs des Communes suivantes : Étival les le Mans, Chemiré le Gaudin, Louplande, Parigné le Pôlin, Roëzé sur Sarthe, la Suze sur Sarthe, Spay-Fillé et Voivres lès Le Mans. Lors de cette journée, les Compagnies 3xRien et Points de Suspension ont présenté respectivement leur dernière création *Roue Libre* et *la Polka des Ours*. L'après-midi s'est déroulée avec un grand jeu permettant aux enfants de démontrer toute leur ingéniosité



Ci-dessus : Parc Maulévrier – OTSC avec les ados, atelier Bonsai

dans les défis concoctés à l'intention des autres enfants. C'est l'équipe pédagogique d'Étival les le Mans qui a remporté le trophée ludique des animateurs. La journée s'est achevée avec le concert de Philippe Miko.

## Des vacances réussies pour les jeunes du Val de Sarthe

Depuis quelques années, la Communauté de communes du Val de Sarthe propose aux jeunes de 11 ans et plus de partir en vacances au mois d'août. Chaque séjour est ouvert à 20 places. 70 aoûtins (sur 80 places), encadrés par Thomas Bauvais, directeur, Charlène Monceaux et Rémi Jouglet, animateurs, sont partis en train sur les différents séjours.

Un premier campement était installé pour deux semaines à la base de loisirs de Pont Caffino à Maisdon sur Sèvre (44). Les jeunes séjournant sur la première semaine se sont initiés au kayak et ont passé une nuit en bivouac, nuit à la belle étoile remplacée par la pluie au petit matin.

Le séjour de la deuxième semaine était scindé en deux, avec un groupe qui pratiquait des activités sportives telles que le tir à l'arc en parcours, le kayak, l'escalade, le kayak polo, tandis que le second groupe taquinait le goujon de la Sèvre.

Le deuxième campement s'est tenu à Azay-Le-Rideau (37) avec un premier séjour permettant de s'initier à l'équitation avec le centre équestre La Goujonnière. Le second séjour avait pour dominante la découverte de la Touraine avec la visite du château d'Azay-Le-Rideau, une journée passée à la Forteresse du Faucon Noir à Montbazou, une journée vélo dont le circuit a permis la visite du musée de la Vannerie, d'un site troglodyte...

Ce fut également l'occasion de partager des découvertes culinaires telles que le fromage de chèvre, les rillettes...

**Pour 2014, les séjours vacances sont renouvelés, permettant ainsi aux jeunes de partir en vacances du lundi au vendredi : réservez vos dates !**

**Du 04/08 au 08/08, du 11/08 au 15/08, du 18/08 au 22/08 et du 25/08 au 29/08.**



Ci-dessus : camp ados à Pont caffino



Ci-dessus : Visite de l'entreprise AMP le 15 octobre

## Semaine de l'Emploi et de l'Alternance : **entreprises et compétences à l'honneur**

La Communauté de communes, avec l'implication des services Emploi et Economie, a participé à la Semaine de l'Emploi et de l'Alternance, du 14 au 18 octobre dernier. Cette manifestation est organisée à l'initiative de l'association Emploi Sarthe, laquelle rassemble les partenaires de l'emploi. La coordination de l'évènement était assurée par la Maison de l'Emploi Sarthe Sud sur le territoire. Animations, conférences et tables-rondes ont permis de proposer de véritables moments de rencontres et d'échanges entre demandeurs d'emploi, entreprises et organismes de l'emploi en Sarthe.

En Val de Sarthe, les entreprises AMP-IDI Pharma, AVENPLAST, BOBET et MB LOG ont ainsi accepté d'ouvrir leurs portes pour faire découvrir leurs compétences et leurs métiers : l'usinage et la mécanique de précision, la chaudronnerie plastique, la soudure, la charpente métallique et la logistique. Au cours de cette semaine, ce sont ainsi près de 60 demandeurs d'emploi, groupes de stagiaires de la formation professionnelle, formateurs, qui sont venus à la rencontre de ces entreprises pour découvrir des domaines d'activités porteurs et créateurs d'emploi. Des secteurs qui recrutent, souvent à condition pour le candidat d'avoir une compétence et une expérience.

### Des compétences recherchées

Recruter du personnel qualifié est une difficulté à laquelle sont confrontées les entreprises industrielles. Aujourd'hui en Sarthe, des postes de chaudronniers, de soudeurs, de tourneurs-fraiseurs, d'opérateurs réglés, de technico-commerciaux, de techniciens de maintenance industrielle restent à pourvoir... Autant de compétences spécifiques dont les entreprises ont un besoin réel et immédiat.

L'enjeu de la Semaine de l'Emploi est donc de contribuer à diminuer cet écart entre les besoins des entreprises et les profils des demandeurs d'emploi, en suscitant peut-être de nouvelles vocations et des envies de se former.





## Parc d'Activités des Noës à Spay : au stade de l'avant-projet

Afin de continuer à diversifier son tissu économique en favorisant l'accueil d'activités tertiaires et artisanales, la Communauté de communes a choisi d'aménager un Parc d'activités sur la Commune de Spay.

Les orientations retenues pour ce projet consistent à créer un Parc d'activités connecté au tissu urbain existant, évitant ainsi les impasses et placettes de retournement. Dans cet esprit, une voie sera créée pour relier la rue d'Allonnes au Sud à un nouveau giratoire qui marquera l'entrée de la Commune. Ce rond-point desservira donc la zone d'activités et le centre-bourg, permettant de mettre en valeur l'entrée de Spay.

Par ailleurs, une voie reliera la zone d'activités

communale de la Vequerie existante au nouveau Parc d'activités. Enfin, une liaison douce (voie piétons-cycles) permettra de rallier les bords de Sarthe.

Les limites du Parc seront particulièrement soignées afin de valoriser sa perception extérieure.

14 lots d'une superficie allant de 1 600 m<sup>2</sup> à 3 300 m<sup>2</sup> seront disponibles à la vente. Un lot sera réservé pour l'implantation d'une future pépinière d'entreprises intercommunale. Enfin, des lots groupés seront plus particulièrement destinés à accueillir des programmes immobiliers de type « villages d'entreprises ».

La commercialisation devrait débuter au deuxième semestre 2014, et les premières installations d'entreprises pourraient avoir lieu au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2015.

ACTU

## IDI Pharma inaugure ses nouveaux locaux



Alors que les médias se font l'écho d'un climat économique morose, il convient de souligner le développement d'entreprises industrielles en faisant preuve d'innovation. C'est le cas notamment de l'entreprise IDI Pharma qui a inauguré ses nouveaux locaux sur la ZA de la Bodinière à Roëzé sur Sarthe, sur une parcelle vendue par la Communauté de communes.

Cette société dirigée par Thierry BOCHET était auparavant implantée à Arnage, dans des locaux plus suffisamment adaptés, que ce soit en termes de fonctionnement (saturation) ou de confort pour

les salariés. Elle intègre donc un bâtiment flambant neuf d'environ 700 m<sup>2</sup>, composé d'un espace pour l'administratif et le bureau d'études, et d'un atelier d'environ 300 m<sup>2</sup>.

IDI Pharma conçoit et fabrique des machines pour le conditionnement de l'industrie pharmaceutique (machines de mise en sachets ou plaquettes, machines tri de médicaments...). Elle travaille ainsi pour des grands groupes comme Sanofi, en France et à l'étranger, et essaie de leur proposer des solutions innovantes afin de répondre à leurs cahiers des charges.

L'entreprise, employant un peu plus d'une dizaine de salariés, fait partie du groupe IDI Technologies, qui comprend également l'entreprise AMP, spécialisée dans la mécanique de précision et déjà implantée sur la zone de la Bodinière. Le rapprochement géographique des deux sociétés pourra favoriser les synergies et permettra de fournir aux clients des solutions intégrées allant de la conception des machines jusqu'à la maintenance.

**IDI Pharma : 02 43 78 07 47**

# Nouvelles entreprises sur la ZA du Val de l'Aune

Trois entreprises se sont installées récemment sur la ZA du Val de l'Aune à Roëzé sur Sarthe. Nous vous proposons de les découvrir.



Ci-dessus : Les équipes de Bouteiller Transports et CTD Express

## Bouteiller Transports et CTD Express

Tony BOUTEILLER, gérant des deux sociétés, a choisi de les regrouper sur un même site en s'installant sur la ZA du Val de l'Aune.

Il a créé la société Bouteiller Transports en 2009, suite à la mise en œuvre d'un plan social dans un grand groupe industriel pour lequel il était salarié. L'entreprise effectue la livraison express de colis de moins de 1 kg à 1,4 T, et compte aujourd'hui 3 salariés.

Il a saisi récemment l'opportunité de racheter la société CTD Express, auparavant implantée sur Allonnes. Cette entreprise de deux salariés

est spécialisée dans l'organisation de transport express en France et en Europe (via un réseau de correspondants et partenaires). Elle ne possède donc pas de véhicules, mais se charge de proposer des solutions d'acheminement urgent adaptées aux besoins des entreprises en faisant appel à différents transporteurs.

**Contact : 02 43 47 09 10 ou 06 47 71 90 49**

## PolyDécor

Cette société dirigée par François TALBOT s'est installée dans un bâtiment d'accueil loué par la Communauté de communes. Elle emploie deux salariés, et est présente depuis plus de 5 ans sur la Commune de Roëzé sur Sarthe.

L'entreprise fabrique des supports en polystyrène pour pâtisseries ou traiteurs. Elle commercialise tout type de pièces standardisées (comme les traditionnels présentoirs en forme de dauphin ou de papillon). Elle peut concevoir également des pièces à la demande, ce qui lui permet d'être associée à certains événements comme la construction de la plus haute pyramide de macarons du monde ou le concours télévisé du meilleur pâtissier sur une chaîne nationale.

**Contact : 02 43 87 71 57,**  
**[www.polydecor.fr](http://www.polydecor.fr)**



Ci-dessus : François Talbot

## MCCM

Créée par Didier TISSIER et Grégory FREMONT, MCCM est spécialisée dans l'étude et la réalisation d'armoires électriques (câblage) destinées à être installées dans les locaux industriels ou commerciaux, collectivités, hôpitaux... Elle compte un salarié et un apprenti.

Auparavant installée sur la Commune de Voivres lès le Mans, elle a choisi, afin de continuer son développement, de racheter un local de 500 m<sup>2</sup> construit par la Communauté de communes, devenu vacant suite à une liquidation judiciaire.

**Contact : 02 43 88 54 63**



Ci-contre : Grégory Frémont

## ZOOM

### Programme de logements locatifs dans l'éco-lotissement de Fercé sur Sarthe

La Commune de Fercé sur Sarthe innove en lançant une démarche ambitieuse d'aménagement d'un éco-lotissement. Il s'agit d'un quartier conçu pour en minimiser l'impact sur l'environnement, favoriser les constructions écologiques et peu énergivores, ayant pour objectif d'y favoriser la mixité sociale.

La Communauté de communes et Sarthe Habitat ont décidé de s'associer à cette démarche. Ainsi, la Communauté de communes fournira, pour un prix symbolique au bailleur social, les terrains (qu'elle

aura préalablement acquis auprès de la Commune) nécessaires pour la construction de 5 logements locatifs. Lors de la première phase du lotissement, ce seront deux T4 et un T3 qui verront le jour, suivis dans une deuxième phase par un T4 et un T3.

La livraison des premiers logements est prévue pour le deuxième semestre 2015.

**Plus d'informations sur l'éco-lotissement :**  
**[www.eco-lotissementdesgrandsjardins.fr](http://www.eco-lotissementdesgrandsjardins.fr)**

# Remise des clés aux locataires des logements BEPOS de Sarthe Habitat à Etival Lès Le Mans

Sarthe Habitat a mené, avec la Communauté de communes, un projet de construction de 10 logements locatifs BEPOS (Bâtiments à énergie positive) sur la Commune d'Etival lès Le Mans. Ces logements ont la particularité de produire plus d'énergie qu'ils n'en consomment. Il s'agit de la première opération de ce type réalisée en Sarthe par un bailleur social.

Cette performance est obtenue grâce à une isolation renforcée des logements, à un chauffage thermodynamique associé à une VMC double flux, et à la présence de panneaux photovoltaïques.

Les locataires ont donc intégré ces logements à la suite d'une cérémonie de remise des clés symbolique. Habiter des logements BEPOS nécessite de prendre certaines habitudes qui relèvent souvent du bon sens, comme par exemple de ne pas ouvrir les fenêtres en pleine journée l'été pour garder la fraîcheur de la nuit, ou de permettre au soleil de rentrer dans le logement l'hiver.

Les locataires ont d'ailleurs comme point commun d'avoir une certaine sensibilité pour les questions environnementales et la réduction des consommations énergétiques. Ils participeront également au succès de cette opération puisqu'un suivi régulier permettra de valider le fonctionnement des logements.



Ci-dessus : La Présidente de Sarthe Habitat remet les clés aux locataires

## EN BREF

### Les autres projets en cours soutenus par la Communauté de communes

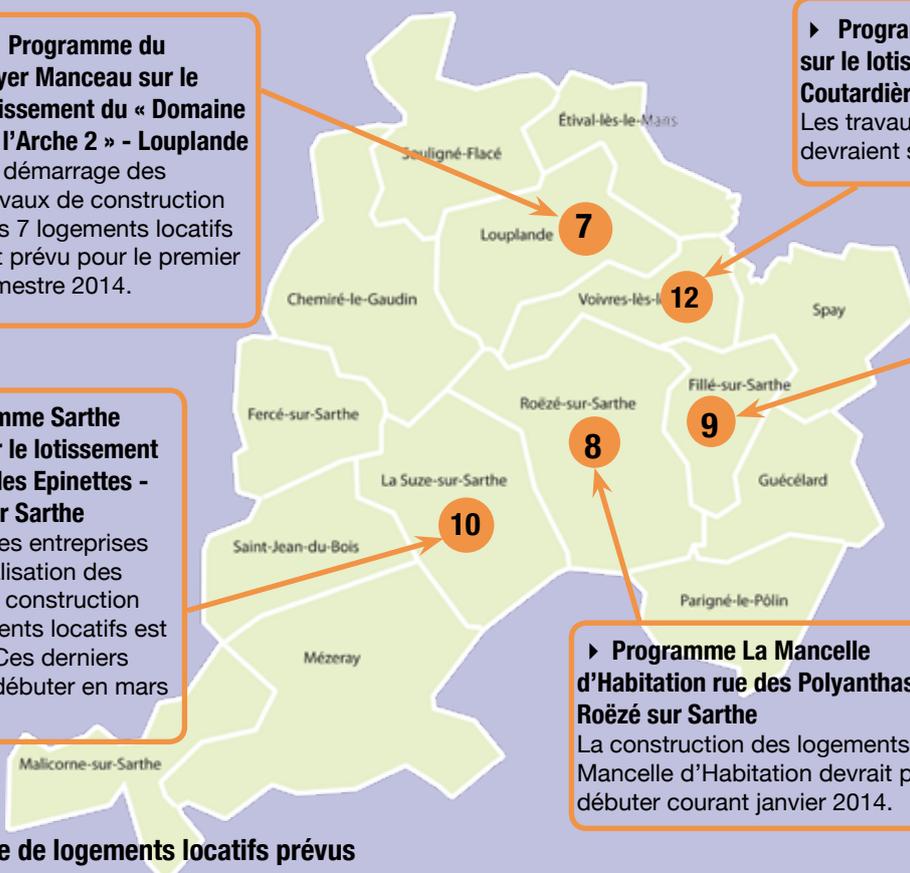
► **Programme du Foyer Manceau sur le lotissement du « Domaine de l'Arche 2 » - Louplande**  
Le démarrage des travaux de construction des 7 logements locatifs est prévu pour le premier trimestre 2014.

► **Programme Sarthe Habitat sur le lotissement de la « Grande Coutardière » - Voivres lès Le Mans**  
Les travaux ont démarré et devraient s'achever d'ici un an.

► **Programme Sarthe Habitat « Les Jardins de la Pêcherie » - Fillé sur Sarthe**  
Les travaux sont désormais achevés et tous les locataires ont pu intégrer les logements.

► **Programme Sarthe Habitat sur le lotissement du Vallon des Epinettes - La Suze sur Sarthe**  
Le choix des entreprises pour la réalisation des travaux de construction des logements locatifs est en cours. Ces derniers devraient débuter en mars 2014.

► **Programme La Mancelle d'Habitation rue des Polyanthas - Rozé sur Sarthe**  
La construction des logements par la Mancelle d'Habitation devrait pouvoir débuter courant janvier 2014.



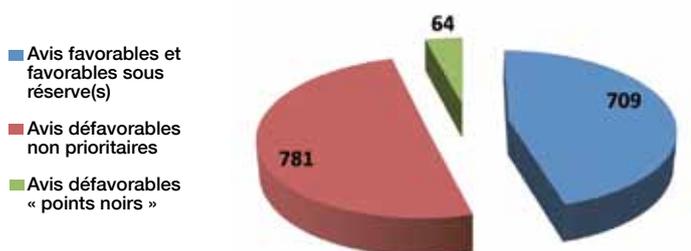
● Nombre de logements locatifs prévus

# Diagnostiques d'Assainissement Non Collectif : plus de 1 500 installations contrôlées

Depuis 2011, a débuté le contrôle des installations existantes. Au 5 novembre 2013, 1 554 installations sont diagnostiquées sur la Communauté de communes du Val de Sarthe.

Les résultats sont :

- ▶ Avis **favorables** et **favorables sous réserve(s)** pour **43,4%** des installations,
- ▶ Avis **défavorables** pour **51,7%** des installations, non prioritaires, avec travaux de réhabilitations à envisager,
- ▶ Avis **défavorables** pour **4,9%** des installations, dites « **points noirs** », où des réhabilitations prioritaires sont à entreprendre.



Nombre d'installations diagnostiquées depuis 2011

Les diagnostics se poursuivent en 2014 avec les installations encore non contrôlées, soit près de 260 foyers.

Outre les contrôles de l'existant programmés depuis 2011, le S.P.A.N.C. (Service Public d'Assainissement Non Collectif) réalise d'autres missions et différentes visites obligatoires.

## L'autre rôle du S.P.A.N.C. :

En complément des visites de l'existant et des contrôles de bonne exécution, la Communauté de communes se charge des contrôles périodiques des installations d'assainissement individuelles afin de permettre leur suivi et de vérifier qu'elles ne présentent pas de risques sanitaires et/ou environnementaux. Il est à noter que ces visites seront étalées dans le temps. Les visites auront lieu tous les 8 ans pour les filières traditionnelles (tranchées, filtre à sable, etc.) et tous les 4 ans pour les filières alternatives (dispositifs de traitement agréés, cf. article ci-après). Ces périodicités correspondent aux installations ne présentant aucun risque sanitaire ou environnemental.

## ASTUCE

### Découvrez les filières alternatives pour votre assainissement

**Des filières alternatives existent pour la réhabilitation de l'assainissement autonome : il s'agit des dispositifs de traitement agréés.**

En effet, une fosse toutes eaux accompagnée de tranchées d'épandage, lit d'épandage, filtre à sable drainé ou non drainé, de terre d'infiltration drainé ou non drainé (filière traditionnelle) n'est plus le seul dispositif pouvant être installé afin d'épurer les eaux usées. Avec l'arrêté du 7 septembre 2009, de nouvelles filières peuvent être installées.

- ▶ **Les filtres compacts** : présence d'une fosse toutes eaux accompagnée de filtres compacts composés de copeaux de coco, de laine de roche ou de zéolithe.
- ▶ **Les filtres plantés** : ce sont les plantes qui dégradent les matières organiques, on parle de phytoépuration.
- ▶ **Les micros stations à culture libre** : les boues sont en suspension libre dans l'eau à traiter et le réacteur crée successivement des périodes riches et pauvres en oxygène grâce à des injections d'air à intervalle régulier. Ainsi les micro-organismes en

contact avec l'oxygène apporté par l'aération vont dégrader les matières organiques.

- ▶ **Les micros stations à culture fixée** : elles proposent des supports sur lesquels les colonies bactériennes se développent et assurent la dégradation optimale de la pollution. L'aération se fait par un compresseur à l'extérieur de la cuve.

**Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter votre S.P.A.N.C. au 02 43 83 51 12.**



Ci-dessus : installation de phytoépuration

# Animations du service Environnement :

## retour en images

Le service Environnement offre des animations gratuites aux Communes du territoire : en milieu scolaire si les projets des enseignants sont en adéquation avec ses compétences, mais aussi pendant les temps extra-scolaires.



Ci-dessus : animation sur l'eau : pêche en bord de Sarthe - Ecole des Noisetiers, Fercé sur Sarthe, avec les CE1/CE2 et GS maternelles/CP



Ci-dessus : animation « bois et papiers » : visite à la scierie mobile de Pecheseul - Ecole des petits Jamboisiens, Saint Jean du Bois



Ci-dessus : animation sur l'eau : « la banquise fond » - Activité extra-scolaire, Fillé sur Sarthe



Ci-contre : animation déchets : sortie « nettoyons la nature » - Ecole des Noisetiers, Fercé sur Sarthe, avec les CM1/CM2



Ci-contre : Atelier décors en matériaux recyclés pour une pièce de théâtre sur le Burkina Faso - Activité extra-scolaire, Spay

© photo : Mairie de Spay

## Sécurisation du virage à Fillé sur Sarthe

L'une des opérations exécutées par le service Voirie courant 2013 consistait à sécuriser un virage à petit rayon sur la Commune de Fillé sur Sarthe, à l'angle de la route des Vignes et du Chemin des Peupliers. Des bordures béton ont été réalisées, permettant de maintenir l'accotement et de créer un effet ralentisseur. Ce type de chantier, réalisé en totalité par les agents du service voirie, sera reconduit dans les zones le nécessitant, courant 2014.



## INFO

### Voirie : des nouveautés en ligne

La réalisation de travaux sur le domaine public routier impose aux intervenants (particuliers, entreprises) le respect de règles et procédures. Courant 2013, les élus de la compétence voirie et le service ont travaillé sur la création d'un règlement de voirie. Celui-ci fixe les règles et modalités (administratives, techniques) à respecter dans l'optique de l'occupation et/ou de l'intervention sur le domaine public routier géré par la Communauté de communes. Il rappelle également les obligations et devoirs de chacun pour assurer la sécurité de tous et la pérennité du patrimoine. Pour compléter ce document, une fiche de demande d'intervention sur le domaine public a été créée. Elle permet aux intervenants d'établir leur demande préalable à leurs travaux (busage d'accès, tranchée, clôture...) ou demandes administratives (alignement, numérotage, arrêté de circulation,...).

Ces documents sont disponibles sur le site internet de la Communauté de communes (onglet voirie) : [www.val-de-sarthe.fr](http://www.val-de-sarthe.fr).



## Opération « Orchestre à l'école »

Un orchestre à l'école, dirigé par l'école de musique du Val de Sarthe, a été mis en place sur la période 2011-2013 au collège Trouvé Chauvel de la Suze sur Sarthe. Vu les nombreux avantages que présente une telle opération pour les jeunes du territoire, les élus communautaires ont souhaité poursuivre ce dispositif en école primaire. Cette action complète les interventions en milieu scolaire effectuées par l'école de musique dans 8 écoles, auprès de 500 enfants.

L'orchestre à l'école a pris la direction de la Commune de Saint Jean du Bois. Depuis septembre dernier, 23 enfants scolarisés du CE1 au CM2 de l'école élémentaire bénéficient d'un apprentissage de la musique au sein d'un orchestre, pour 2 années consécutives.

Après une période de découverte de 6 semaines, les enfants ont choisi un instrument parmi des saxophones, clarinettes, percussions, trombones, trompettes, barytons et flûtes traversières. Cet instrument leur est mis à disposition pendant toute la durée du projet.

Claire Madec, enseignante à l'école primaire, porte

le projet au sein de l'école et participe activement en apprenant elle-même la clarinette. La direction de l'orchestre est assurée par Elise Perthuis, enseignante à l'école de musique. Les enfants ont rendez-vous une heure chaque semaine pour jouer en formation orchestre. Ils bénéficient également de 45 minutes de cours par groupe de quatre avec des enseignants spécialisés de l'école de musique. L'apprentissage est essentiellement oral, dans la mesure où les enfants ne savent pas lire la musique.

L'orchestre à l'école est intégré aux interventions en milieu scolaire déjà proposées par la Communauté de communes. Ainsi, tous les autres élèves de l'école bénéficient d'interventions musicales avec une enseignante spécialisée, pour un projet musical commun.

Après seulement 2 mois d'apprentissage, les enfants se sont déjà produits lors d'un concert le 13 décembre dernier à l'église de la Suze sur Sarthe.

Vous pourrez les retrouver prochainement puisqu'ils participeront au projet annuel de l'école de musique (autour du soundpainting), présenté le 24 mai à la salle polyvalente de la Suze sur Sarthe.



## La chorale recrute !

La chorale adulte de l'école de musique recrute, toute l'année, de nouveaux membres. Les répétitions ont

lieu chaque mardi de 20h30 à 22h salle Esposito, au-dessus de la piscine de la Suze sur Sarthe.

La chorale se produit plusieurs fois dans l'année et vous pourrez la découvrir notamment lors de la représentation annuelle de l'école de musique (soundpainting le 24 mai) ou encore le 20 juin prochain à Malicorne sur Sarthe.

## Salle de répétition : équipée pour vous

Pour la deuxième année consécutive, l'école de musique propose à l'attention des groupes amateurs et des associations du territoire la mise à disposition gratuite d'une salle de répétition.

Cette salle est disponible le lundi après-midi, le mercredi soir, le jeudi en journée et le samedi après-midi. Elle est équipée d'un piano, de deux batteries, d'amplificateurs guitare et basse électrique, d'un synthétiseur, d'une table de mixage et d'un parc de micro.

**Si vous êtes intéressé(e) pour rejoindre la chorale ou pour réserver la salle de répétition : contactez Régis André au 02 43 83 51 12.**

## « Soundpainting »

### 1 200 signes pour jouer ensemble

Cette année, l'école de musique travaille sur un projet structurant, mise en œuvre concrète de tous les apprentissages reçus par les différents élèves et ensembles de l'école. Il aura lieu le 24 mai prochain à la salle polyvalente de la Suze sur Sarthe autour d'un spectacle avec le « Tours Soundpainting Orchestra » (TSO).

Ce projet est centré sur la sensibilisation au soundpainting : langage gestuel de création artistique en temps réel, inventé par Walter Thompson en 1974 aux Etats-Unis et composé de 1 200 signes. À partir des signes appris par les musiciens et le chef d'orchestre (le « soundpainter »), une composition est improvisée grâce au dialogue entre l'orchestre et les gestes exécutés par le soundpainter.

Dans la continuité des précédents projets annuels



de l'école de musique (Orchestre Départemental d'Harmonie, Blaga Ruze, Soldat Rose), ce concert réunira une majorité des élèves de l'école de musique, des écoles dans le cadre des interventions en milieu scolaire et de l'orchestre à l'école de Saint Jean du Bois. Il sera porté par les enseignants de l'école de musique ayant bénéficié pour l'occasion d'une formation de deux jours. Les élèves ont également été sensibilisés au langage gestuel par Angélique Cormier, directrice artistique du TSO.

## Saison 2014 sur l'île MoulinSart : des nouveautés au Moulin Cyprien



**Depuis le XV<sup>e</sup> siècle, le Moulin Cyprien plonge sa roue à aubes dans la Sarthe. Fleuron de l'île MoulinSart, il accueille à lui seul plus de 13 000 visiteurs par an. L'année 2014 sera placée sous le signe des nouveautés pour ce moulin de plus de 600 ans...**

Le moulin s'ouvrira un nouvel intérieur avec une mise en scène, à découvrir dès le printemps prochain, permettant l'interprétation de son patrimoine meunier. L'histoire du moulin et de sa restauration, la Sarthe et l'énergie hydraulique, la transmission du mouvement, la production d'électricité, le broyage du grain, le tamisage de la farine, les produits du moulin et l'aspect sociologique du moulin (les meuniers, les fournisseurs en céréales, les habitants et tous les hommes et les femmes qui ont gravité, qui gravitent autour du moulin) feront partie intégrante de la scénographie. Cette nouvelle mise en scène invite toute la famille à (re) découvrir de façon ludique le Moulin Cyprien. Une adaptation de la scénographie pour le public en situation de handicap est prévue.

En parallèle, le Moulin Cyprien s'est engagé dans une démarche d'obtention du label Agriculture Biologique pour la farine fabriquée sur place. Depuis quelques mois, c'est chose faite. Les céréales broyées à la meule de pierre sont désormais issues de l'agriculture biologique sarthoise. En complément des différentes farines, la boutique du moulin s'est également enrichie en produits du terroir variés.

**Le moulin sera ouvert du 1<sup>er</sup> février au 15 décembre 2014, du mercredi au dimanche, de 10h à 12h et de 14h à 18h.**

**L'île MoulinSart reprendra ses activités complètes dès la mi-mars.**

**Découvrez la programmation au dos de ce bulletin et sur le site internet : [www.ile-moulinsart.fr](http://www.ile-moulinsart.fr).**



© insideoutproject

## Centre d'art de l'île MoulinSart : la culture accessible à tous

**2013 a fait germer de nouvelles initiatives au Centre d'art de l'île MoulinSart. Expositions, résidences, performances, conférences, interventions en milieux scolaires et accueils de loisirs, ateliers artistiques, ont permis aux 9 000 visiteurs de trouver une offre culturelle diversifiée.**

### Le concept « hors les murs » se renouvelle en 2014 et prend de l'ampleur

Le succès de la résidence « hors les murs », initiée en 2013 dans les écoles et un accueil de loisirs du Val de Sarthe avec l'artiste Willy Bihoreau, conduit au développement d'un nouveau projet de résidence pour l'année 2014. La Direction Régionale des Affaires Culturelles des Pays de la Loire a soumis à la Communauté de communes le dispositif de résidence « Ecritures de lumière ». Ce projet a pour objectif d'aller à la rencontre des scolaires du territoire (écoles et collège) et des accueils de loisirs, avec la photographie. En lien avec l'Education nationale, des ateliers seront proposés aux enfants, permettant une approche de l'art contemporain, de la photographie et plus particulièrement une familiarisation avec le travail d'un artiste. Cette résidence concerne la période de janvier-juin 2014, au cours de laquelle une visite d'exposition (festival Les Photographiques au Mans et/ou exposition au Centre d'art de l'île MoulinSart à Fillé sur Sarthe) viendra compléter les ateliers. À l'issue de la résidence, les travaux réalisés par les enfants ainsi que des œuvres de l'artiste photographe intervenante, Amélie Labourdette, seront exposés au public au cours des mois de juillet et d'août au Centre d'art de l'île MoulinSart.



Intervention de Willy Bihoreau  
à l'école de Saint Jean du Bois

Le cycle d'apéro-conférences, délocalisé sur le territoire du Val de Sarthe, rencontre un public de plus en plus nombreux depuis 2012. Philippe Neau, artiste et professeur d'arts plastiques à Sablé sur Sarthe, propose ainsi dans un cycle « Donnez-moi les clés », d'aborder l'art contemporain. Soucieux de donner accès au plus grand nombre à l'art d'aujourd'hui, de manière simple et en privilégiant les échanges, le Centre d'art renouvellera cette opération sous la forme de trois interventions entre les mois d'avril et juin. A l'image de la saison 2013, vous pourrez donc retrouver ces rendez-vous dans des lieux privilégiant les liens sociaux (cafés, médiathèques...).



Apéro-conférence 2013  
au Babartabac de  
Roëzé sur Sarthe

### After Puls'Art #4 : 7 & 8 juin à l'île MoulinSart

En partenariat avec la manifestation internationale d'art contemporain « Puls'art » qui a lieu au Mans depuis plus de 20 ans, une quatrième édition de l'After Puls'Art verra le jour. Un appel à projets lancé et diffusé largement auprès d'artistes de tous horizons permettra au public de découvrir diverses formes artistiques en respectant le principe si cher à cet événement : la création en direct. Comme chaque année, dans le but affiché de favoriser la rencontre entre les artistes et le public, la soirée du 7 juin s'organisera autour d'un repas en musique, dans une ambiance guinguette.

### Et au Centre d'art à Fillé ?

Un nouveau partenariat, engagé avec le festival « Les photographiques » du Mans, permettra d'accueillir dès le 15 mars, deux photographes de talent, Amélie Chassary et Lucie Belarbi pour une exposition originale autour de la thématique de la mode. La photographie laissera ensuite la place dès le 17 mai au Street-art, avec le collectif nantais 100pression. L'exposition d'Amélie Labourdette et des enfants du Val de Sarthe, issue de la résidence « Ecritures de lumière », se découvrira dès le mois de juillet. Pour clore la saison, une exposition traditionnellement consacrée aux travaux d'étudiants des écoles des Beaux-Arts de Tours, Angers et le Mans sera présentée. Et, une exposition inédite et participative à ne pas manquer avec le projet Inside Out de JR (artiste photographe mettant en scène des portraits photos, grands formats, noir & blanc), à partir du mois de septembre. Cette exposition sera VOTRE exposition puisque vous en serez les acteurs et surtout les artistes.

**Pour plus de détails et participer au projet, consultez l'actualité du Centre d'art sur le site : [www.ile-moulinsart.fr](http://www.ile-moulinsart.fr).**

© collectif 100pression





# Commune à la Une Chemiré le Gaudin

**Parmi les projets menés par la Commune de Chemiré le Gaudin, un rond-point est finalisé à l'entrée du bourg. François-Xavier Lefeuvre, Maire de la Commune, nous présente cette réalisation.**

## **Pourquoi construire un giratoire à l'entrée de Chemiré le Gaudin ?**

La DDE (Direction Départementale de l'Équipement – devenue aujourd'hui Direction Départementale des Territoires) avait signalé dès 2002 la nécessité de matérialiser l'entrée du bourg afin de ralentir les véhicules de passage. En effet, le rond-point est situé au croisement des routes départementales D309 et D31, axes de circulation importants entre Le Mans, Sablé sur Sarthe et Loué. Ce giratoire dessert également le nouveau lotissement de la Commune, « Les Trois Chênes », lequel est en cours de viabilisation.

## **Quels travaux ont été réalisés ?**

Après un appel d'offres lancé début 2013, l'entreprise Durand a été retenue pour réaliser les travaux d'aménagement du rond-point. Ceux-ci ont duré deux mois environ, avec un trafic maintenu grâce à une circulation alternée, et se sont terminés en septembre 2013. Une bâche tissée a été posée, surplombée d'un grillage et de copeaux de bois blanc pour un aspect propre et régulier.

## **Comment ce rond-point a-t-il été financé ?**

Cette réalisation n'aurait pas été possible sans le financement des partenaires. Sur près de 200 000 euros d'investissement, la Communauté de communes du Val de Sarthe a ainsi apporté 33 750 euros au titre du fonds de concours aux Communes. Le Conseil général de la Sarthe et l'État ont également soutenu ce projet, qu'il devenait nécessaire de programmer pour gérer les flux de véhicules.

## **Avez-vous pu déjà mesurer son efficacité ?**

Les habitants et usagers semblent satisfaits, sachant qu'aucune remarque négative n'a été formulée depuis que le rond-point est en place. Nous avons pu constater un bon ralentissement des voitures à l'entrée du village, ce qui était le but recherché. La desserte de la route de Loué a quant à elle été très nettement améliorée. La Commune de Chemiré le Gaudin remercie tous les partenaires de cette opération et la Communauté de communes en particulier.

**Chemiréens, chemiréennes**

**960 habitants**

situé à 6,2 km de  
la Suze sur Sarthe

### **DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :**

Philippe Girardot

### **Ont participé à ce numéro :**

Florence Lefeuvre, Sylvestre Baptista, Fabienne Martineau, Elisabeth Penha, Sylvie Kuhn-Bidaut, Brian Chesneau, Samuel Lecureuil, Anne-Marie Cormier, Nicolas Deschenet, Christelle Martin, Régis André, Émilie Brault, Anne-Pauline Girard, Edith Lemière.

### **CONCEPTION MAQUETTE :**

Laurence Ronseaux

### **MISE EN PAGE :**

Edith Lemière

**PHOTOS :** Communauté de communes du Val de Sarthe, Jean-Philippe Berlose, Mairie de Spay, IDI Pharma, Collectif 100 pression, Mairie de Chemiré le Gaudin, TSO - Guillaume Le Baube, Atelier Paul Arène, Mairie de Mézeray, Mairie de Guécélard, Mairie de Malicorne sur Sarthe

**IMPRESSION :** Numeriscann 24

**TIRAGE :** 12 000 exemplaires.

**N°ISSN :** 2269-5567



**Les temps forts  
de la saison 2014**



# île MoulinSart

UN PETIT COIN DE PARADIS I

**15 mars au 4 mai** : Exposition photo d'Amélie Chassary & Lucie Belarbi en partenariat avec le festival « Les Photographiques » du Mans

**5 et 6 avril** : Fête de l'hydroélectricité  
**27 avril** : Fête du blé au pain

**11 mai** : Gros plan(t) sur le potager #3  
**17 mai au 15 juin** : Exposition street art du Collectif 100pression  
**18 mai** : Fête du pain  
**24 et 25 mai** : Fête du nautisme  
**31 mai** : Soirée pizza autour du four à bois

**7 et 8 juin** : After Puls'Art (créations d'oeuvres d'art en direct)  
**14 et 15 juin** : Journées du patrimoine de pays et des moulins  
**29 juin au 25 août** : Exposition photo d'Amélie Labourdette et des enfants des écoles et des accueils de loisirs du Val de Sarthe

**6, 13, 20, 27 juillet** : Dimanches d'été (spectacles d'art de la rue)

**21 juillet** : Fête de la Saint Victor

**3, 10, 17, 24, 31 août** : Dimanches d'été (spectacles d'art de la rue)

**30 août** : Soirée flammenkueche autour du four à bois

**5 septembre** : Ile MoulinSart by night (spectacles d'art de la rue)

**6 septembre au 31 octobre** : Exposition des étudiants de l'École Supérieure des Beaux Arts Tours, Angers, Le Mans

**6 septembre au 31 octobre** : Exposition participative « Projet Inside Out » de l'artiste JR

**21 septembre** : Après-midi activités de pleine nature

**13 et 14 septembre** : Journées européennes du patrimoine

**19 octobre** : Marché gourmand et artisanal #3

## **Sans oublier vos rendez-vous réguliers :**

### **Au Moulin Cyprien :**

- ▶ Ateliers pain tous les mercredis après-midi en juillet et août
- ▶ Cuissons de fouées et de pains tous les dimanches en juillet et août

### **Au Centre d'art :**

- ▶ Ateliers de pratique artistique tous les mercredis matin en juillet et août

**île MoulinSart - Fillé sur Sarthe - 02 43 57 05 10**

**Plus d'infos sur  
[www.ile-moulinsart.fr](http://www.ile-moulinsart.fr)**